

# NON A LA FERMETURE DE SIX CIO DANS LE 93 !!!

Communiqué des organisations SNES-FSU 93, SNASUB-FSU 93, SNEP-FSU 93, SN-FO-LC 93, SUD Education 93, CGT Educ'action 93, SE-UNSA 93, FCPE 93

Depuis 16 ans, la Seine-Saint-Denis connaît une hausse démographique continue du nombre d'élèves scolarisés dans le second degré. Elle affronte depuis 2008 les conséquences de la crise économique sur des populations fragiles et une forte population d'élèves décrocheurs et non-francophones. Les CIO sont donc tout particulièrement sollicités. Les organisations signataires considèrent que le nombre de conseillers d'orientation-psychologues est insuffisant pour faire face et leur permettre d'exercer pleinement leurs missions : le développement du service public est une nécessité, dans le cadre d'un plan de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis.

C'est dans ce contexte que le Conseil Départemental 93 a décidé de se désengager du financement des 8 CIO dont il a la charge : il n'assure plus ni les frais de fonctionnement ni ceux des loyers depuis le 1er janvier 2016 ! La convention signée entre le rectorat et le CD 93 pour cette année laisse la gestion du fonctionnement au CD 93 tandis que le rectorat prend en charge son financement. Pour septembre 2017, le rectorat annonce la fermeture de 6 CIO, résultat de la carte cible et du désengagement du CD. Aucune discussion avec les élus du conseil départemental ni aucun vote n'a eu lieu sur le désengagement alors qu'il doit aboutir à 6 fermetures de CIO.

Pourtant cette décision lourde de conséquence, impactera l'ensemble des CIO et leurs publics.

Supprimer les CIO:

C'est supprimer un service public de proximité gratuit au service des jeunes, élèves ou décrocheurs, des parents, des allophones, des élèves du privé, des étudiants, des adultes ;

C'est perdre un peu plus le contact avec les décrocheurs et les élèves venant d'arriver en France, particulièrement nombreux dans le 93 ;

C'est refuser une réflexion sur les besoins de notre public en terme d'accès à un service d'orientation à la hauteur de notre ambition ;

C'est agrandir les secteurs d'intervention d'un CIO et les distances pour les collègues et les familles ;

C'est rendre plus difficile le travail avec les parents et les équipes éducatives des collèges et lycées ;

C'est rendre plus difficile le travail au CIO avec des équipes pléthoriques dans des locaux inadaptés.

Les organisations syndicales réunies refusent la suppression des 6 CIO et exigent :

- ➔ **Le maintien de tous les CIO, des moyens et des postes de toutes les catégories de personnels ;**
- ➔ **Un plan de reprise des CIO menacés de fermeture par le Rectorat et un engagement du CD à contribuer à assurer leur financement tant qu'ils ne sont pas repris par l'État ;**
- ➔ **La connaissance des coûts réels des CIO, et des moyens de fonctionnement à la hauteur des besoins. L'ouverture de négociations entre rectorat, CD, parents d'élèves et représentants des personnel pour un maillage géographique du réseau des CIO sur le département au plus près des besoins de la population.**

Nos organisations appellent à **amplifier le mouvement**, à s'exprimer publiquement de toutes les manières possibles (communiqués de presse, expression des assemblées générales des personnels, motions, courriers communs aux élu-e-s...) et à se joindre aux actions qu'elles appelleront ou soutiendront pour mobiliser et soutenir les CO-Psy, les secrétaires administratifs et les DCIO.